

Section départementaux

Compte- rendu du CHS CT du 10 avril 2018

Présents : Beaudouin Didier, Tessier Françoise, Lesiourd Véronique et Chureau Séverine

Excusés : Denis Jérôme et Dahan Pascale

Point sur les suites données au Comité d'hygiène, de sécurité et conditions de travail du 21 novembre 2017

- Les locaux sociaux de l'hôtel du département ont été inaugurés le 9 février
- Suite à la visite des locaux de la DSI rue du pressoir salé des prises électriques et réseau vont être installées. Les étagères vont être fixées par la DMG. Mais les problèmes d'infiltration ne seront pas solutionnés. Le déploiement des postes dans ce local ne pourra pas se faire vu le manque d'isolation du bâtiment ainsi que le peu de place pour installer le matériel. Dommage que la réflexion n'est pas été jusqu'au bout, cela aurait permis aux agents de la DSI en charge du déploiement de gagner du temps. Les représentants du personnel CFDT ont également demandé le compte rendu de cette visite.
- Les représentants du personnel CFDT ont redemandé où en était la réflexion pour les touches SOS pour les antennes solidarité. Diverses solutions sont à l'étude.
- Les représentants du personnel CFDT savent qu'un accompagnement a eu lieu à la DSI (travail de cohésion). Les représentants du personnel CFDT auraient aimé avoir les conclusions de ce travail. M Grimaud considère qu'une restitution aux membres du CHS CT n'est pas nécessaire. Actuellement il y a une mise à plat de l'organisation avec un changement de chef de service. Une présentation des modifications est prévue au prochain CT.

Questions CFDT :

B 1- Les agents en congé maladie maîtrisent mal les différentes étapes du passage en congé longue durée et longue maladie ainsi que la finalité des commissions de réforme. Un logigramme peut-il être mis à disposition des agents via intranet ?

Des fiches vont être rédigées sous peu (en cours d'écriture). Les représentants du personnel CFDT ont indiqué que les équipes restantes (manager et agents) aimeraient

Section départementaux

être informées de l'évolution des absences pour pouvoir anticiper la répartition du travail.

Commentaire CFDT : le fait que chacun puisse avoir les bonnes informations en ligne est un plus. Savoir qu'un déroulé existe permet de s'approprier ces données.

B2- Peut-on avoir les plans concernant la future Antenne solidarité des Pommeraies ?

Des plans ont été présentés aux membres du CHS CT. Les représentants du personnel CFDT ne peuvent distinguer les surfaces imprimées sur les documents. Les fichiers PDF devraient nous parvenir pour une meilleure lecture.

Commentaire CFDT : Les représentants du personnel CFDT semblent avoir vu qu'un local social est prévu. Gageons qu'il ne deviendra pas de nouveau une salle de réunion.

B3- En cas de travaux importants dans les bâtiments du CD53 (rénovations, constructions....) quelle est la démarche mise en place en amont pour y associer le service des conditions de travail et les agents concernés ?

Les mieux à même pour savoir ce dont ils ont besoin sont bien les agents. L'ergonomie de conception comme l'annonce le docteur Massonnet permet d'éviter de nombreux troubles. Les représentants du personnel CFDT donnent comme exemple sur les travaux sur les plonges pour la Direction de l'enseignement où le service des conditions de travail intervient après les travaux et où les solutions mises en place ne sont pas toujours probantes pour les agents de la plonge.

Commentaire CFDT : Participer à l'organisation de son lieu de travail est facteur d'épanouissement au travail donc de bien-être A notre sens plus les agents seront impliqués dans leurs nouveaux locaux plus le conseil départemental gagnera du temps, de l'argent.et de l'énergie.

. B4- Programmation d'une visite des nouveaux locaux au CRTL

Les représentants du personnel CFDT attendent l'annonce d'une date prochainement.

Section départementaux

Sujets soumis par l'administration

A1 Rapport d'activité annuel 2017 du médecin de prévention

Le Docteur Massonnet a présenté son rapport avec comme amélioration, l'arrivée d'un nouveau médecin au SPAT.

Les représentants du personnel CFDT notent une augmentation des orientations vers des spécialistes tels que ORL, rhumatologue et ophtalmologue, signe que la moyenne d'âge au sein du conseil départemental augmente.

En conclusion, le docteur Massonnet espère beaucoup de la démarche QVT car elle a noté une augmentation d'agents en souffrance, déstabilisés par les réorganisations de plus en plus rapprochées mettant à mal leurs capacités d'adaptation.

Commentaire CFDT : Le ressenti des représentants du personnel est le même que celui du Docteur Massonnet. De plus en plus d'agents sont déstabilisés suite aux réorganisations multiples et variés.

A2- Démarche « Qualité de vie au travail » (QVT) – les suites

Des réunions sur l'ensemble du territoire ont eu lieu pour présenter les conclusions de l'enquête menée en septembre dernier.

Le comité de suivi auquel les représentants du personnel CFDT sont associés s'est réuni en décembre dernier afin d'identifier secteur, thématiques et méthodes de mise en œuvre.

Bien que le planning ne soit pas encore arrêté, les premières directions qui seront sollicitées seront la Direction de l'Enseignement, la Direction des Infrastructures et la Direction de l'Autonomie.

Les représentants du personnel souhaitent que les groupes soient le plus ouvert possible. Ils ont ré exprimé auprès de l'administration que l'urgence de la mise en place des réorganisations dont elle fait preuve met à mal bon nombre d'agents. Il y a un essoufflement des équipes qui n'arrivent plus à se positionner dans un environnement de travail sans que ce dernier soit de nouveau mis en restructuration. Le challenge de l'administration sera donc de prendre en compte ce paramètre tout en répondant aux mutations des institutions.

Commentaire CFDT : c'est un chantier de longue haleine dans ce contexte de société qui va de plus en plus vite. C'est une nécessité si l'administration souhaite voir l'ensemble de ses collaborateurs plus sereins.

A3-Bilan annuel des accidents de travail et maladies professionnelles 2017

Le nombre d'accident de travail a diminué vis-à-vis de l'année dernière (61 au lieu de 79). Les directions les plus impactées sont la DI, la DS et la DE. Les circonstances de

Section départementaux

ces accidents sont le plus souvent des chutes de hauteur et de plain-pied. A noter également beaucoup de coupure pour la DE (travail + rapide – de temps + de risque).

Commentaire CFDT : Attention lorsqu'il y a précipitation dans l'exécution de tâche, il y a souvent risque accru d'accident.

A4- Bilan annuel d'actions FIPHFP 2017 et action 2018

Beaucoup d'actions ont été menées en 2017 :

- Sensibilisation des membres du CODIR élargi
- Rencontre de la DRH –CAP Emploi
- 2 rallyes Handicap
- 1 conférence spectacle

Des moyens ont été mis en place pour favoriser le maintien dans l'emploi ou de reclassement.

Des missions d'auxiliaire de vie professionnelle ont également été mises en place pour 2 agents en situation de handicap, missions assumées par des agents du CD53, en plus de leurs missions actuelles. L'administration doit revoir cette organisation.

Le taux de bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (BOETH) atteindra le taux de 5.05 %.

Des agents en situation de handicap souhaitent participer aux groupes de travail sur le handicap. C'est encore une fois une très bonne chose de consulter les agents concernés.